

## Eau du robinet, dérogation et nouvelle filière de traitement à Massérac

L'Agence Régionale de Santé (ARS) recherche un nouveau paramètre dans l'eau distribuée : l'ESA métolachlore. Issu de la dégradation d'un pesticide utilisé pour désherber des cultures comme le maïs, ce résidu est retrouvé dans plusieurs nappes du département. En sortie d'usine de production à Massérac, l'ESA métolachlore dépasse régulièrement la limite de qualité réglementaire établie à 0,1 µg/litre. Pour diminuer sa concentration dans l'eau distribuée, atlantic'eau optimise le traitement et recourt à des ressources extérieures.

### Une dérogation de 3 ans pour mise en conformité

Malgré ces actions, la conformité de l'eau n'a pas été rétablie.

Lundi 11 mai 2020, le préfet a signé un arrêté autorisant atlantic'eau à distribuer à la population, sans restriction de consommation, une eau ne dépassant pas 0,6 µg/L pour le paramètre ESA métolachlore. Cette dérogation concerne les communes de : Massérac, Conquereuil, Guémené-Penfao, Marsac-sur-Don, Pierric et Derval.

L'ARS rappelle que cette situation ne présente pas de risque pour la santé des consommateurs car ce dépassement demeure bien au-dessous de la valeur sanitaire de consommation de 510 µg/L définie par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES).

### Des mesures préventives et curatives

Afin d'améliorer la qualité de l'eau distribuée, atlantic'eau met en place un traitement provisoire qui sera opérationnel fin 2020, le temps de construire une nouvelle usine de production. Mise en service courant 2023, cette usine sera construite sur le même site pour un montant de 2 500 000 euros.

Enfin, dans le cadre des mesures de protection des captages, atlantic'eau demande l'interdiction de l'usage des produits phytopharmaceutiques sur la totalité des périmètres rapprochés.

**Suivi des concentrations en ESA-Métolachlore dans l'eau traitée (sortie usine de Massérac) et l'eau distribuée (sortie réservoir de Bel air à Guémené-Penfao)**

Date	Eau traitée µg/L
17/10/2022	0,03
04/10/2022	0,06
20/09/2022	0,06
19/09/2022	0,06
06/09/2022	0,05
30/08/2022	0,04
22/08/2022	0,04
09/08/2022	0,04
25/07/2022	0,04
11/07/2022	0,02
27/06/2022	0,03
31/05/2022	0,00
24/05/2022	<0,02
17/05/2022	0,00
02/05/2022	0,00
05/04/2022	0,00
01/04/2022	0,01
22/03/2022	<0,01
07/03/2022	0
22/02/2022	0
08/02/2022	0
25/01/2022	0
11/01/2022	0
14/12/2021	0
23/11/2021	0
19/11/2021	0
16/11/2021	0,055
02/11/2021	0,068

**Rappel**

Limite de qualité : 0,10 µg/l

Valeur maximale admissible : 0,60 µg/l (Dérogation accordée par arrêté préfectoral du 11 mai 2020)

**RESULTATS : nov-déc 2021**

**Collectivité : ATLANTIC'EAU-SAUR**  
**Exploitant : SAUR**

Unité de distribution :  Commune du prélèvement :  Nom du point de surveillance :  Localisation du point de surveillance :  Date du prélèvement :					SECTEUR EST - GUEMENE PENFAO			
					CONQUEREUIL	GUEMENE-PENFAO	MARSAC-SUR-DON	PIERRIC
					PF CONQUEREUIL MAIRIE	PR GUEMENE PENFAO BEL AIR	PM MARSAC SUR DON	PF PIERRIC RESTAURANT
					2 RUE DE LA MAIRIE	LIEU DIT BEL AIR	MARSAC SUR DON	LA CHAUMIERE 1 RUE DERVAL
					16/11/2021	16/11/2021	16/11/2021	16/11/2021
Code de la Santé Publique (Normes)		limites qualité	références qualité					
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>	Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	n/mL		<1		<1	<1	
	Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL		<1		<1	10	
	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/(100mL)	0	<1		<1	<1	
	Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/(100mL)	0	<1		<1	<1	
	Entérocoques /100ml-MS	n/(100mL)	0	<1		<1	<1	
	Escherichia coli /100ml - MF	n/(100mL)	0	<1		<1	<1	
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>	Couleur (qualitatif)	SANS OBJET	Absence	0		0	0	
	Odeur (qualitatif)	SANS OBJET	Absence	0		0	0	
	Saveur (qualitatif)	SANS OBJET	Absence	0		0	0	
	Turbidité néphélométrique NFU	NFU	2	<0,3		<0,3	<0,3	
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>	Dureté (Titre hydrotimétrique)	°f					16,0	
	pH	unité pH	6,5 < <9	8,2		8,2	8,1	
<b>FER ET MANGANESE</b>	Fer total	µg/L	200	<20,00		<20,00	<20,00	
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>	Carbone organique total	mg(C)/L	2				0,80	
<b>MINERALISATION</b>	Conductivité à 25°C	µS/cm	200 < <1100	516		516	518	
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>	Température de l'eau	°C	25	12,7	13,0	13,0	14,5	
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>	Chlore libre	mg(Cl <sub>2</sub> )/L		0,13	0,26	0,20	0,22	
	Chlore total	mg(Cl <sub>2</sub> )/L		0,19	0,32	0,23	0,26	
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>	Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	mg/L	0,1	<0,010		<0,010	<0,010	
	Nitrates (en NO <sub>3</sub> )	mg/L	50				17	
<b>MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	ESA metolachlore	µg/L	0,1		0,072			

**Interprétation sanitaire : L'eau distribuée est conforme aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine fixées par le code de la santé publique**

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX  
DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE  
(Eau Distribuée)**

**RESULTATS : nov-déc 2021**

**Collectivité : ATLANTIC'EAU-SAUR  
Exploitant : SAUR**

Unité de distribution :				SECTEUR OUEST - GUEMENE PENFAO	SECTEUR OUEST - GUEMENE PENFAO	SECTEUR OUEST - GUEMENE PENFAO	SECTEUR OUEST - GUEMENE PENFAO	SECTEUR OUEST - GUEMENE PENFAO	
Commune du prélèvement :				SAINT-NICOLAS-DE-REDON	SAINT-NICOLAS-DE-REDON	SAINT-NICOLAS-DE-REDON	AVESSAC	SAINT-NICOLAS-DE-REDON	
Nom du point de surveillance :				PF ST NICOLAS MAIRIE	PR ST NIC DE REDON SERV HAUTMOULIN NEUF	PR ST NIC DE REDON SERV HAUTMOULIN NEUF	PM AVESSAC	PR ST NIC DE REDON SERV HAUTMOULIN NEUF	
Localisation du point de surveillance :				26 RUE DE NANTES	CHATEAU D'EAU MOULIN NEUF	CHATEAU D'EAU MOULIN NEUF	AVESSAC	CHATEAU D'EAU MOULIN NEUF	
Date du prélèvement :				16/11/2021	16/11/2021	25/11/2021	21/12/2021	21/12/2021	
Code de la Santé Publique		(Normes)	limites qualité	références qualité					
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>	Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	n/mL			3			<1	
	Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL			1			<1	
	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/(100mL)		0	<1			<1	
	Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	n/(100mL)		0	<1			<1	
	Entérocoques /100ml-MS	n/(100mL)	0		<1			<1	
	Escherichia coli /100ml - MF	n/(100mL)	0		<1			<1	
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>	Couleur (qualitatif)	SANS OBJET		Absence	0			0	
	Odeur (qualitatif)	SANS OBJET		Absence	0			0	
	Saveur (qualitatif)	SANS OBJET		Absence	0			0	
	Turbidité néphélométrique NFU	NFU		2	<0,3			<0,3	
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>	pH	unité pH		6,5< <9	8,1			7,0	
<b>FER ET MANGANESE</b>	Fer total	µg/L		200	<20,00			<20,00	
<b>MINERALISATION</b>	Conductivité à 25°C	µS/cm		200< <1100	527			612	
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>	Température de l'eau	°C		25	13,0	11,0	8,9	11,0	6,8
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>	Chlore libre	mg(Cl2)/L			0,23	0,19	0,22	0,21	0,26
	Chlore total	mg(Cl2)/L			0,28	0,23	0,24	0,29	0,33
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>	Ammonium (en NH4)	mg/L		0,1	<0,010			<0,010	
<b>MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	ESA metolachlore	µg/L	0,1			0,11	0,090		0,087

**Interprétation sanitaire** : Présence d'un produit de dégradation de pesticide à une teneur supérieure à la limite de qualité de 0,1 µg/l par substance individualisée (ESA-métolachlore). Cette situation ne présente pas de risque pour la santé des consommateurs au regard de la valeur sanitaire de consommation définie par l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) dans son avis du 30/01/2019 (510µg/l) et ne justifie donc pas de restriction des usages de l'eau.

**RESULTATS : nov-déc 2121**

**Collectivité : ATLANTIC'EAU-SAUR  
Exploitant : SAUR**

Unité de distribution :					TTP - MASSERAC - PAIMBU	TTP - MASSERAC - PAIMBU
Nom du point de surveillance :					ET SORTIE STATION PAIMBU	ET SORTIE STATION PAIMBU
Date du prélèvement :					19/11/2021	21/12/2021
Code de la Santé Publique		(Normes)	limites qualité	références qualité		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>	Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	n/mL			<1	<1
	Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	n/mL			<1	<1
	Bactéries coliformes /100ml-MS	n/(100mL)		0	<1	<1
	Bact. et spores sulfite-rédu./100ml	n/(100mL)		0	<1	<1
	Entérocoques /100ml-MS	n/(100mL)	0		<1	<1
	Escherichia coli /100ml - MF	n/(100mL)	0		<1	<1
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>	Couleur (qualitatif)	SANS OBJET		Absence	0	0
	Odeur (qualitatif)	SANS OBJET		Absence	0	0
	Saveur (qualitatif)	SANS OBJET		Absence	0	0
	Turbidité néphélométrique NFU	NFU		2	<0,3	<0,3
<b>PARAMETRES PHYSICO-CHIMIQUES</b>	Dureté (Titre hydrotimétrique)	°f			15,0	16,9
	pH	unité pH		6,5< <9	8,4	7,8
	Chlorures	mg/L		250	41,3	43,5
	Conductivité à 25°C	µS/cm		200< <1100	470	555
	Température de l'eau	°C		25	12,0	13,2
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>	Chlore libre	mg(Cl2)/L			0,36	0,24
	Chlore total	mg(Cl2)/L			0,43	0,30
<b>PARAMETRES CHIMIQUES INDESIRABLES</b>	Fer total	µg/L		200	<20,00	<20,00
	Manganèse total	µg/L		50	1,5	0,2
	Carbone organique total	mg(C)/L		2	<0,30	<0,30
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>	Ammonium (en NH4)	mg/L		0,1	0,032	<0,010
	Nitrates (en NO3)	mg/L	50		6,8	18
<b>PARAMETRES PHYTO-SANITAIRES</b>	Atrazine	µg/L	0,1		<0,01	<0,01
	Bentazone	µg/L	0,1		<0,02	<0,02
	Métaldéhyde	µg/L	0,1		<0,02	<0,02
	Diuron	µg/L	0,1		<0,01	<0,01
	Isoproturon	µg/L	0,1		<0,01	<0,01
	Carbofuran	µg/L	0,1		<0,01	<0,01
<b>PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...</b>	Métolachlore	µg/L	0,1		<0,01	<0,01
<b>MÉTABOLITES PERTINENTS</b>	ESA metolachlore	µg/L	0,1		<0,01	<0,01

**Interprétation sanitaire : L'eau distribuée est conforme aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine fixées par le code de la santé publique**

## ORIGINE DE VOTRE EAU

Vous faites partie de l'unité de distribution du secteur Est de la région de Guéméné-Penfao.

La gestion de la distribution de l'eau est de la responsabilité d'atlantic'eau (syndicat départemental de l'eau potable) et déléguée jusqu'à fin 2021 à VEOLIA et depuis 2022 à la SAUR.

L'eau distribuée est produite par les stations de traitements :

- ◆ Usine de Paimbu à Massérac (majoritaire)
- ◆ Usine de Redon (35) (minoritaire)

La qualité des eaux brutes captées nécessite un traitement complet avant distribution.

La procédure d'élaboration des périmètres de protection des captages de :

- ◆ Massérac est en révision.
- ◆ Redon est terminée. La mise en œuvre sur le(s) site(s) est en cours.

## CONTROLE DE VOTRE EAU

L'ARS est réglementairement chargée du contrôle sanitaire de l'eau distribuée de la ressource au robinet du consommateur. L'exploitant doit aussi surveiller ses installations et la qualité de l'eau qu'il produit et distribue.

Cette synthèse prend en compte les résultats provenant de 53 prélèvements sur l'année.

Les résultats sont consultables au fil de l'eau sur le site national : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

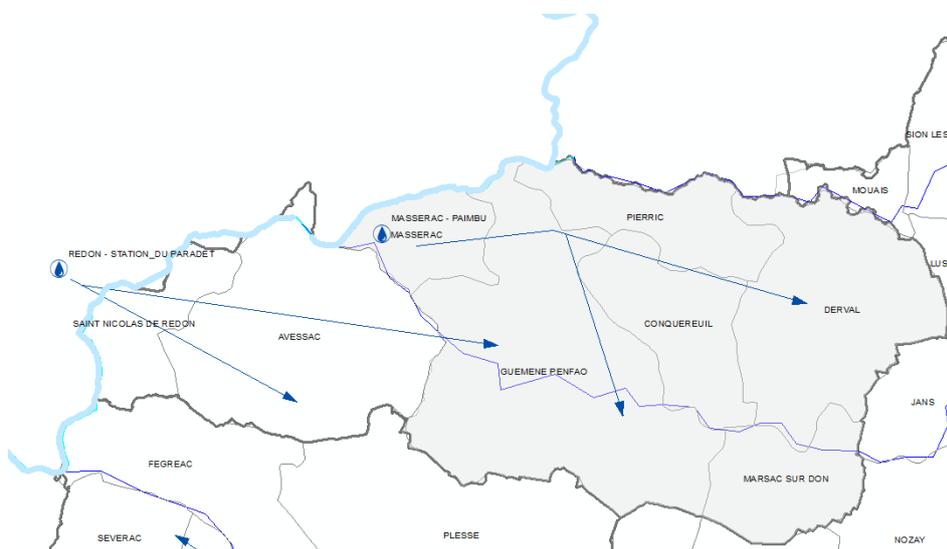
Les fiches de synthèse annuelles sont mises en ligne sur le site de l'ARS :

<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/eau-destinee-la-consommation-humaine>

## CONSEILS DE CONSOMMATION

- ◆ Utilisez uniquement l'eau du réseau d'eau froide pour la boisson et pour cuisiner.
- ◆ Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.
- ◆ Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire ou de l'utiliser pour la cuisine.
- ◆ Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau avant de la boire lorsqu'elle n'a pas été utilisée depuis plusieurs heures dans les canalisations.
- ◆ Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude.
- ◆ La qualité de l'eau distribuée à votre robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire (osmoseur...). En présence, n'oubliez pas de l'entretenir régulièrement.
- ◆ En cas d'utilisation alternée du réseau public et d'un puits ou forage privé, la déconnexion des deux réseaux est obligatoire, la responsabilité du propriétaire pouvant être engagée.

## SECTEUR EST - REGION DE GUEMENE-PENFAO



## APPRECIATION GLOBALE DE VOTRE EAU EN 2021

**L'EAU DE L'UNITE DE DISTRIBUTION DU SECTEUR EST DE LA REGION DE GUEMENE-PENFAO EST DE BONNE QUALITE**

Les résultats analytiques pour quelques paramètres se trouvent au verso de la feuille.

**LORSQUE LA SAVEUR OU LA COULEUR DE L'EAU DU ROBINET PRESENTE UN ASPECT INHABITUEL, SIGNALEZ LE A VOTRE DISTRIBUTEUR D'EAU (voir facture).**

## SECTEUR EST - REGION DE GUEMENE-PENFAO

### APPRECIATION DE VOTRE EAU EN 2021 POUR QUELQUES PARAMETRES

#### BACTERIOLOGIE

Tout résultat d'analyse supérieur aux limites de qualité indique un non-respect réglementaire et signale la présence de bactéries indicatrices d'une éventuelle contamination fécale pouvant provoquer des troubles digestifs.

#### Très bonne qualité bactériologique

Taux de conformité	100	%
--------------------	-----	---

#### NITRATES

La teneur limite de 50 milligrammes par litre (mg/L) en nitrates est fixée en fonction des risques pour la population la plus vulnérable (nourrissons et femmes enceintes ou allaitantes). Cette valeur constitue une précaution vis-à-vis du risque d'apparition de maladie bleue du nourrisson (méthémoglobinémie) et du risque suspecté à long terme d'effets cancérogènes.

#### Eau conforme pour le paramètre nitrates

Minimum	5	mg/l
Moyenne	18	mg/l
Maximum	24	mg/l

#### PESTICIDES

Plus de 200 pesticides et produits de dégradation (ou métabolites) sont recherchés, à des fréquences variables selon le débit de la station de traitement. La plupart de ces molécules font l'objet d'une limite de qualité réglementaire dans l'eau du robinet de 0,1 microgramme par litre (µg/L) par molécule et de 0,5 µg/L pour la somme.

La valeur réglementaire de 0,1 µg/L n'est pas fondée sur une approche toxicologique et n'a donc pas de signification sanitaire. Pour autant, tout dépassement de cette valeur nécessite une évaluation par comparaison avec la valeur sanitaire maximale établie par l'ANSES, ainsi qu'une gestion spécifique visant le retour à la conformité.

#### Eau conforme pour le paramètre pesticides

Taux de conformité	100	%
--------------------	-----	---

#### FLUOR

La teneur limite de 1,5 milligrammes par litre (mg/L) a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (traces sur l'émail des dents). A des doses modérées, le fluor est bénéfique pour la santé en terme de prévention des caries dentaires.

Lorsque la teneur en fluor dans l'eau distribuée est faible, un apport complémentaire est possible sur avis médical.

#### Teneur faible en fluor

Moyenne	0.10	mg/l
---------	------	------

#### DURETE

La dureté, ou titre hydrotimétrique (TH ou DH), correspond à la présence de calcium et de magnésium dans l'eau et s'exprime en degré français (°F). La consommation d'une eau dure n'est pas dangereuse pour la santé. Elle présente surtout l'inconvénient d'entartrer les récipients, les appareils ménagers et les conduites. Au contraire, une eau douce peut dans certaines conditions dissoudre les métaux des canalisations et entraîner des risques pour la santé. Aucune teneur limite réglementaire concernant ce paramètre n'a été fixée.

#### Eau peu calcaire, dureté faible

Minimum	12	°F
Moyenne	16	°F
Maximum	18	°F